

EHPAD PERRÉAL - LES ARÈNES

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

ET USLD

UNITÉS DE SOINS DE LONGUE DURÉE



Accueil : Tél. : 04 67 35 76 08

accueil.perreal@ch-beziers.fr

Site Perréal - Les Arènes

2 bd Ernest Perréal 34500 Béziers

Centre Hospitalier de Béziers
2 rue Valentin Haüy 34500 Béziers

Tél. 04 67 35 70 35

contact@ch-beziers.fr - www.ch-beziers.fr

édition Mai 2025



La Direction du Centre Hospitalier de Béziers et l'ensemble du personnel du site de Perréal - les Arènes vous souhaitent la bienvenue.

Les équipes soignantes, médicales, administratives et logistiques s'engagent au quotidien pour que vous receviez dans ce nouvel environnement les soins et l'accompagnement adaptés à vos besoins dans le respect des droits et libertés des personnes âgées dépendantes.

Ce livret vous apporte une meilleure connaissance de votre lieu de vie et le personnel se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Le Directeur
Philippe Banyols

Si vous avez des remarques ou suggestions pour améliorer l'information qui vous est remise, merci de nous écrire à : communication@ch-beziers.fr

Le site Perréal – les Arènes

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE :

En 1930, l'ancien hôpital mixte, alors situé place du Général de Gaulle, fut délaissé pour un site sur l'avenue Perréal, où sera construit un hôpital comprenant un service de médecine générale, un service de chirurgie, un service de neuropsychiatrie et une maternité.

En 1995, l'hôpital déménage dans le quartier de Montimaran pour devenir l'hôpital actuel. Le site de Perréal - les Arènes, quant à lui, devient un lieu d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Organisées en unités d'hébergement, les structures du site Perréal – les Arènes accueillent des personnes nécessitant un suivi médical régulier, un accompagnement par des soins et une assistance dans les actes de la vie quotidienne.

Ce site agrémenté d'une pinède et de jardins accessibles aux personnes à mobilité réduite, fusionne des architectures datant du 19^{ème} siècle jusqu'au plus contemporaines.

La générosité des espaces verts offre un cadre de vie verdoyant, calme et agréable, à cinq minutes du centre ville et des commerces.

La structure, desservie par plusieurs lignes de bus, offre de nombreuses aires de stationnement.





Les structures d'hébergement et d'accueil du pôle de gériatrie

L'activité gériatrique dépend du Centre Hospitalier de Béziers et se situe sur deux sites : celui de Perréal-Les Arènes à Béziers et l'EHPAD Simone de Beauvoir à Cazouls-lès-Béziers.

De ce fait, le résident accueilli dans les différentes unités d'hébergement accède à l'ensemble des prestations de l'hôpital : plateau technique (*radiologie, IRM, scanner, bloc opératoire...*), services d'hospitalisation (*médecine, chirurgie, consultations spécialisées...*).

Les unités d'hébergement accueillent des personnes âgées nécessitant un suivi médical régulier, un accompagnement par des soins et une assistance dans les actes de la vie quotidienne.



Unités de soins de longue Durée (USLD) : 143 lits

Les USLD sont des structures sanitaires dont les missions sont l'accueil de patients âgés, fragiles, poly pathologiques, nécessitant une vigilance médicale et infirmière soutenue.

Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes Perréal les Arènes (EHPAD) : 210 lits

Les EHPAD sont des structures médico-sociales dont la mission est l'accueil des personnes âgées en perte d'autonomie.

Pôle d'Activités de Soins Adaptés (PASA) : 14 places

La mission de la PASA est l'accueil en journée des résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modéré dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques.

Les secteurs d'USLD :

- **Brodeurs** : 35 lits
- **Chapeliers** : 21 lits
- **Orfèvres** : 42 lits
- **Tisserands** : 42 lits

Les secteurs d'EHPAD :

La Pinède :

- 129 lits d'hébergement répartis sur deux secteurs dont 13 lits en secteur protégé
- 12 lits d'Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, avec troubles du comportement
- 2 lits d'hébergement temporaires

Percalines : 41 lits

Calicots : secteur protégé de 35 lits

La filière Alzheimer du CHB

- Consultation mémoire
- Accueil de Jour Alzheimer (AJA)
- Plateforme d'Accueil et de Répit (PFR)
- Unité d'Hébergement Renforcé (UHR)
- Hébergement temporaire en EHPAD

Votre bien-être et votre confort

L'animation

L'objectif de l'animation est de répondre de façon adaptée aux choix et attentes des personnes accueillies et de développer le projet de vie sociale de chaque résident.

L'animation est un soin à part entière adapté au degré d'autonomie. Il s'exerce dans le respect de l'identité et de la dignité de chaque résident.

Les propositions d'animations n'ont aucun caractère obligatoire, vous pouvez choisir de ne pas y participer.

Toutes sortes d'activités sont proposées aux résidents. Afin de maintenir un lien social et culturel des sorties et l'intervention de prestataires extérieurs sont proposées (*Art-thérapie, activité physique adaptée, musicothérapie, médiation animale, animations musicales, associations...*).

L'équipe d'animation est à votre disposition du lundi au vendredi. Les programmes d'animations sont affichés dans les unités.

Votre chambre

L'établissement met à disposition du résident une chambre meublée, simple ou double, équipée d'un système d'appel malade, d'une prise de télévision et de téléphone, et d'une salle d'eau avec cabinet de toilette et douche.

Le mobilier de la chambre est composé d'un lit médicalisé, d'un chevet, d'une table ou d'un adaptable, d'un fauteuil de repos, d'un placard de rangement et d'une commode.



Il est néanmoins possible, voire conseillé, de personnaliser votre chambre en apportant des petits équipements (*petit mobilier, téléviseur, cadres, photos, bibelots...*) dans le respect des règles de sécurité et dans les limites de la surface et de l'accessibilité de la chambre et sans percer les cloisons.

- Le téléphone : une ligne téléphonique est disponible dans chaque chambre.
- La télévision : elle doit être fournie par le résident.

Espaces de vie communs

En complément de votre chambre, vous disposez d'un accès aux espaces de vie communs pour favoriser le lien social.

- Une salle à manger climatisée
- Un salon ou salle de télévision
- Un grand parc arboré, ombragé et aménagé

Le culte

Vous pouvez faire appel au ministre du culte de votre choix. Une messe catholique est organisée mensuellement sur le site.

Les visites

Vos proches et amis sont les bienvenus. Les visites sont libres. Cependant, il est demandé aux familles et à l'entourage d'éviter les visites tardives ou très matinales afin de ne pas troubler la sérénité des lieux ni en gêner le bon fonctionnement. En dehors de ces horaires, les visites, ne peuvent avoir lieu que pour des motifs exceptionnels, autorisés par le cadre de santé.

Sécurité incendie et hygiène des locaux

Votre sécurité est une priorité. La sécurité incendie dans l'enceinte de l'établissement est assurée par le service sécurité du Centre Hospitalier de Béziers. Les consignes sont affichées au sein de chaque service.

Nous vous demandons, ainsi qu'à vos visiteurs, de respecter les règles d'hygiène en vigueur concernant les locaux qui sont entretenus par le personnel hospitalier.





Votre prise en charge

L'équipe pluridisciplinaire à votre disposition

Le médecin coordonnateur garantit la qualité et la sécurité des soins des résidents en coordonnant les différents intervenants médicaux et paramédicaux.

Du personnel formé et qualifié est présent pour vous assurer les meilleurs soins :

- Equipe **médicale** : praticiens hospitaliers, gériatres, onco-gérialre. Des équipes mobiles spécialisées (*autonomie, psychiatrie ou soins palliatifs*) peuvent également intervenir sur sollicitation.
- Equipe **paramédicale** : cadres de santé, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, professeur d'Activité Physique Adaptée (APA), pédicures, diététiciens, psychologues, aides-soignants, agents de service hospitalier.
- Equipe **d'animation**
- Equipe **administrative** : direction, accueil, secrétariat médical, service des admissions/facturation
- Equipe **sociale**
- Equipe **logistique**

Intervenants extérieurs

Paramédicaux

- Kinésithérapeute
- Podologues/pédicures
- Opticiens
- Audioprothésiste
- Ambulanciers

Autres intervenants

- Coiffeur
- Esthéticienne....

Vos prestations hôtelières

La restauration

L'établissement bénéficie d'une prestation de restauration réalisée par la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Béziers. Le menu proposé chaque jour est établi par l'équipe de cuisine en collaboration avec le service diététique. L'équipe soignante prendra en considération vos goûts, vos habitudes alimentaires, vos aversions ainsi que vos allergies alimentaires. Une commission des menus qui se réunit trimestriellement, associe membres du Conseil de Vie Sociale, résidents, personnel, direction. Les menus sont affichés dans chaque service.

Les repas sont servis en salle à manger sauf si votre état de santé justifie qu'ils soient pris en chambre.

Vos proches ont la possibilité de prendre leur repas avec vous (*au tarif fixé par l'établissement*) dans la limite des places disponibles. Les tickets-repas sont à retirer auprès du régisseur situé sur le site de Montimaran pour les unités du site de Perréal-Les Arènes.



Horaires repas :

- **Petit déjeuner :**
à partir de 7h
- **Déjeuner :**
à partir de 12h
- **Gôûter :**
à partir de 15h
- **Dîner :**
à partir de 18h

La blanchisserie

L'ensemble du linge hôtelier (*literie, toilette et table*) est fourni et entretenu par l'établissement. Votre linge personnel peut être entretenu par la blanchisserie de l'établissement en dehors du linge délicat. Il est conseillé de marquer le linge pour éviter toute perte de vêtement. Le trousseau devra être renouvelé aussi souvent que nécessaire (*changement de saison, état de la personne...*). Pour ceux qui le souhaitent, une vêture est organisée deux fois par an.



Le courrier

Le courrier à destination du résident est distribué par le vaguemestre du Centre Hospitalier de Béziers. Les résidents ont la possibilité de faire partir du courrier personnel, à condition de l'avoir affranchi, soit en le déposant dans une boîte prévue à cet effet soit en le remettant au personnel du service.

Participation des usagers

Le projet d'établissement

Il définit les objectifs de la structure, ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Il est établi pour une durée de 5 ans et est soumis au Conseil de Vie Sociale. Ce document constitue une référence pour les professionnels, résidents et familles. Il garantit les droits des usagers en définissant des objectifs en matière de qualité de prestations et d'accompagnement.

Le Conseil de la Vie Sociale

En référence à la loi du 2 janvier 2002, le Conseil de la vie sociale (CVS) est une instance permettant aux résidents et à leurs familles de participer au fonctionnement de l'établissement.

Le CVS est une instance consultative composée de représentants des résidents, des familles, du personnel de l'établissement et de l'organisme gestionnaire. Il a pour objectif principal d'améliorer la qualité de vie au sein de l'établissement. Ses membres sont élus pour 3 ans renouvelables.

Votre admission

Les services d'hébergement EHPAD / UHR / USLD accueillent des personnes âgées nécessitant un suivi médical régulier, un accompagnement par des soins et une assistance dans les actes de la vie quotidienne.

Conditions d'admission :

- Etre âgé de + 60 ans ou être bénéficiaire d'une dérogation d'âge
- Si possible, recueil du consentement de la personne concernée ou du mandataire judiciaire.

Parcours d'admission :

1- Formulation de la demande

- Via Internet sur le site [Service public.fr](http://Service.public.fr) / CERFA N°14732*03
- A l'accueil de Perréal - les Arènes *(possibilité de visiter les sites)*
- Via Trajectoire Grand Age

2- Dépôt de la demande d'admission

Dossier complet + pièces justificatives.

- Par mail : admissionsperreal@ch-beziers.fr
- A l'accueil de Perréal - les Arènes
- Via Trajectoire Grand Age

3- Examen de la demande d'admission par la commission d'admission hebdomadaire (validation ou refus)

4- Décision

information au résident,
à la famille ou au mandataire

Admission en EHPAD

- Signature du contrat de séjour
- Orientation et accompagnement pour les aides financières possibles



Scannez ce QR Code
pour télécharger
les tarifs en cours



Modalités financières

Coût de l'hébergement

TARIF JOURNALIER =

Tarif Hébergement + Tarif Dépendance du Gir* 5 et 6

- **Tarif HEBERGEMENT** (*Frais de repas, entretien des chambres et du linge, animation, frais d'hôtellerie*), actualisé annuellement par le conseil départemental de l'Hérault
- **Tarif DEPENDANCE** (*minimum du Tarif dépendance Gir 5-6, non pris en charge par le conseil départemental de l'Hérault*)
- Seuls les résidents en provenance d'un département extérieur à l'Hérault doivent constituer un dossier individuel APA* en établissement.

La prestation globale octroyée aux résidents de l'Hérault est perçue directement par l'EHPAD pour les Gir allant de 1 à 4.

Les aides possibles sous conditions de ressources

1. L'aide sociale à l'hébergement des conseils départementaux
2. L'allocation logement de la CAF ou MSA
3. Pour les résidents imposables : réduction d'impôt.

* Le GIR (Groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il permet notamment aux professionnels médicaux-sociaux d'évaluer le degré d'autonomie d'une personne et peut déclencher l'attribution d'une aide financière telle que l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Le GIR est déterminé en fonction de la grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources).

CONTACTS UTILES

Accueil : 04 67 35 76 08

Bureau des admissions/facturation : 04 67 35 71 67

Service d'aides financières : 04 67 35 75 60

Service social hébergement : 04 67 35 75 40

Secrétariat gériatrie : 04 67 35 78 32

Cadre de santé unités Orfèvres/Tisserands : 04 67 35 74 05

Cadre de santé unités Brodeurs/Chapeliers : 04 67 35 74 03

Cadre de santé unités Percalines/Calicots : 04 67 35 74 46

Cadre de santé unité Pinède : 04 67 35 72 33

Infirmière coordinatrice Pinède : 04 67 35 79 16

